

Sir FREDERICK BORDEN : Certainement.

M. CLANCY : L'honorable ministre du Commerce déposera-t-il les documents que je lui ai demandés hier ?

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Tous les documents qui se trouvaient au ministère ont été envoyés à l'honorable secrétaire d'Etat ; mais le ministère de la Justice est à préparer certains renseignements qui seront soumis cet après-midi ou demain.

M. BELL : L'honorable directeur général des Postes a promis de me communiquer certain renseignement se rapportant à l'entreprise du transport des dépêches sur la rivière John. Je devais obtenir ces renseignements au bout d'une journée ou deux.

Sir WILLIAM MULOCK : Au cours du débat sur les crédits de mon ministère, j'ai promis de fournir, le lendemain, les renseignements demandés par un certain nombre de députés, et j'ai dit au sous-ministre de me préparer tous ces documents. Si mon honorable ami m'avait posé cette question au cours de ce débat, j'aurais pu lui fournir alors les renseignements qu'il veut obtenir ; j'aurai plaisir, cependant, à déposer le document demandé.

M. BELL : J'avais compris que l'honorable ministre devait m'envoyer une note.

Sir WILLIAM MULOCK : Je suis certain que le sous-ministre avait ce document et nous aurions pu fournir ces renseignements à l'honorable député, s'il les avait demandés. Je ne le blâme pas et je verrai à satisfaire le désir de mon honorable ami.

La motion est adoptée et la Chambre se forme en comité des subsides.

Chemins de fer et Canaux—imputable sur le revenu—chemin de fer Intercolonial—depenses d'exploitation, \$6,500,000.

L'honorable H. R. EMMERSON : Il s'agit du crédit ordinaire.

M. CLARKE : Quand l'honorable ministre a fait son exposé, l'autre jour, il a parlé de l'augmentation des dépenses dans l'exploitation de l'Intercolonial, causée par l'augmentation des salaires payés aux employés, et il a promis de nous soumettre un état indiquant le nombre de ces derniers en 1896 et en 1903, exercices qui ont servi de termes à la comparaison qu'il a faite. A-t-il ce renseignement sous la main ? Je demanderais aussi un rapport sur le parcours effectué par les employés de toutes catégories—ingénieurs, chauffeurs, serre-freins, conducteurs, etc. Si l'honorable ministre veut faire des comparaisons, il doit fournir à la Chambre des renseignements qui permettent aux députés de juger de l'exactitude de ces comparaisons. Il a promis de nous fournir ces renseignements, ce qu'il n'a pas encore fait. Je lui demanderais de remplir sa promesse maintenant.

M. EMMERSON : J'ai télégraphié au gérant général à Moncton, lui demandant de préparer le rapport en question et de me l'envoyer immédiatement. Je ne l'ai pas encore reçu. J'aurai cependant ce document avant que le comité ait fini d'étudier les crédits du ministère des Chemins de fer.

M. CLARKE : Comment l'honorable ministre a-t-il pu établir une comparaison, si ce rapport lui manquait ?

M. EMMERSON : Quant au nombre d'employés ? J'ai basé ma comparaison sur les chiffres actuels.

M. CLARKE : Mais où se trouvent ces calculs ?

M. EMMERSON : Il me faut non-seulement un état du nombre actuel d'employés, mais encore du nombre de jours. J'ai fait un calcul général que je veux vérifier maintenant. J'ai l'intention de faire voir non-seulement l'augmentation dans le montant total, mais encore l'augmentation par jour payée aux différents employés. Ces renseignements nous parviendront, que mon honorable ami (M. Clarke) ne soit pas alarmé. Nous pouvons obtenir ces détails et je les aurai, afin de démontrer avec une certitude mathématique l'exactitude de ma déclaration générale.

M. CLARKE : Mais où se trouvent les données sur lesquelles l'honorable ministre s'est appuyé pour faire le calcul qu'il a soumis au comité, l'autre jour ? Ne les a-t-il pas maintenant sous la main ?

M. EMMERSON : Le tableau que j'ai présenté ne contenait que des totalités, et j'ai démontré d'après les dépenses actuelles pour chacun des item mentionnés, l'augmentation qui s'était opérée. Mon honorable ami m'a demandé alors de lui soumettre un état indiquant le nombre d'employés et les salaires payés actuellement par jour.

M. CLARKE : Et le genre d'ouvrage fait par ces employés.

M. EMMERSON : Le genre d'ouvrage ne varie pas d'une année à l'autre. Par exemple, les mécaniciens font toujours la même besogne.

M. CLARKE : Quel renseignement nous donnerez-vous sur le parcours accompli par les employés ?

M. EMMERSON : Il y aura un tableau indiquant ces détails.

M. INGRAM : Dois-je comprendre que l'honorable ministre déposera un tableau fournissant ces détails pour les années 1903 et 1904 respectivement ?

M. EMMERSON : Cela se trouve dans le rapport.

M. INGRAM : On ne peut l'y trouver puisque nous n'avons pas le rapport de 1904.